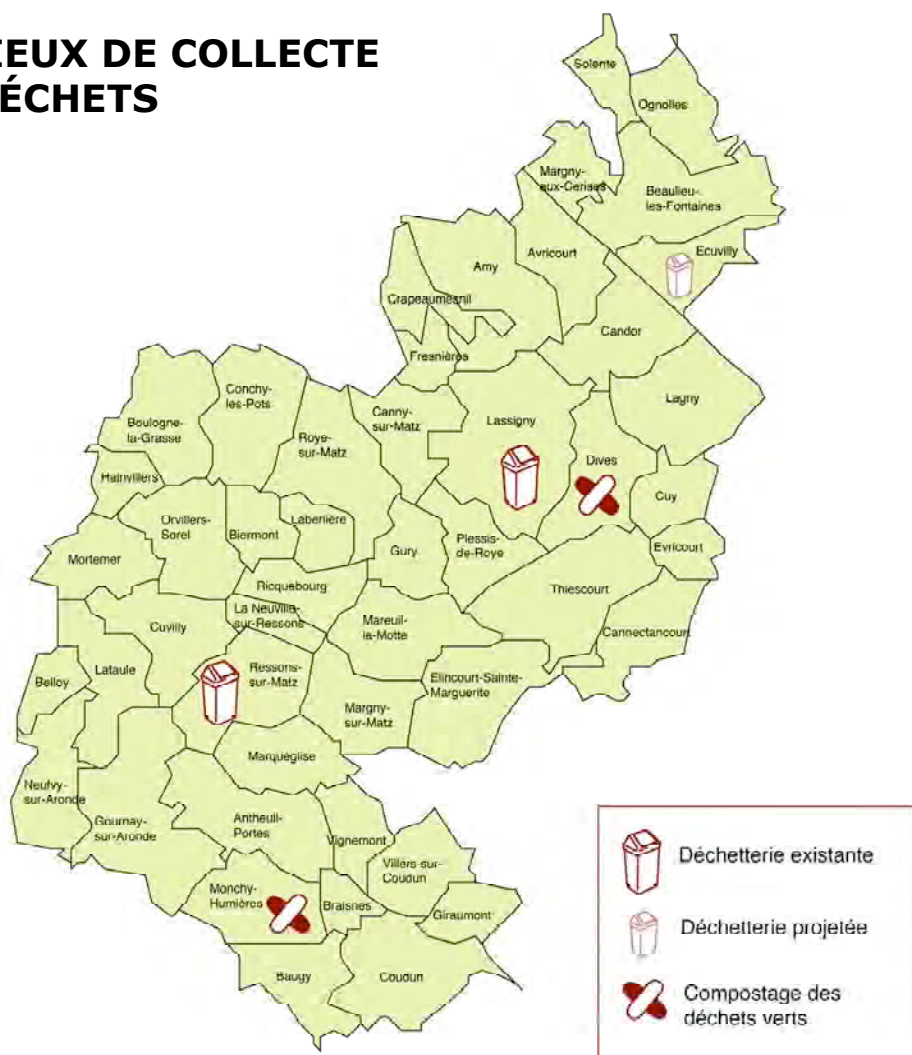




LA GESTION DES DÉCHETS

L'organisation de la collecte

LES LIEUX DE COLLECTE DES DÉCHETS



Source : SMVO (rapport d'activités 2008) - Enquêtes communales 2009
Carte : Agence d'Urbanisme Arval

Déchetterie de LASSIGNY

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Déchets Verts	Tonnes	19,10	26,48	23,46	88,64	101,60	95,62	72,40	98,82	89,28	75,40	56,96	17,60	765,36
Terres et Gravats	Tonnes	8,28	34,18	18,98	17,56	64,07	24,34	27,28	76,32	60,58	8,46	36,52	9,54	386,11
TVE = Encombrant non incinérables	Tonnes	38,25	36,52	25,55	40,85	26,35	38,00	35,25	40,90	29,40	28,35	17,80	23,25	380,47
TVI = Encombrant incinérables	Tonnes	19,76	19,62	18,86	28,62	37,90	20,06	23,98	32,80	24,74	21,88	17,62	13,86	279,70
Bois	Tonnes	8,70	12,16	7,62	7,24	13,00	16,06	13,65	9,44	10,71	12,78	9,16	9,15	129,67
Cartons	Tonnes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Ferrailles	Tonnes	10,19	6,70	5,82	11,34	12,23	5,56	7,58	12,29	10,02	6,04	5,18	4,64	97,59
DDM (hors batteries) Déchets dangereux des ménages	Tonnes	0,76	0,96	0,76	1,08	0,51	1,04	0,78	1,79	1,29	0,64	0,57	0,63	10,80
Batteries	Tonnes	0,48	0,00	0,36	0	0,30	0,66	0,25	0,60	0,47	0,32	0,56	0,47	4,47
D3E = Déchets d'équipements électriques et électroniques	Tonnes	2,52	4,37	4,47	4,77	3,33	3,21	5,07	3,31	5,32	3,70	3,00	3,13	46,20
Piles usagées	Tonnes	0,51	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,50	0	1,01
Huiles moteur	Tonnes	0	0,72	0	0,72	0,90	0	0,90	0,90	0,81	0	0	0,72	6
Textiles	Tonnes	0,25	0,20	0,35	0,30	0,35	0,30	0,65	0,25	0,40	0,30	0,15	0,10	3,60
Total	Tonnes	108,79	141,90	106,24	201,12	260,54	204,85	187,78	277,42	233,03	157,86	148,03	83,09	2 110,65
Nombre de visite		817	1 012	917	1 526	2 058	1 772	1 942	2 290	1 600	1 608	1 210	708	17 460
Ratio par visite	kg/vsité	133,16	140,22	115,85	131,80	126,60	115,60	96,69	121,14	145,64	98,17	122,34	117,36	120,88

La gestion des déchets dans l'Oise s'organise autour du Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagés et Assimilés qui date du 19 octobre 1999 et qui vient de faire l'objet d'une révision. Le territoire du Pays des Sources se trouve dans la zone est du département qui produit 170 000 tonnes de déchets par an. Les orientations de ce plan sur ce secteur visent à diminuer la production de déchets à la source ainsi que les volumes à incinérer et à stocker, et à augmenter la part du recyclage et de la valorisation.

Les déchets verts ne sont plus collectés au porte à porte depuis 2005. Un apport volontaire aux services techniques de chaque commune a été mis en place pour une élimination collective, ce qui explique le caractère majoritaire des déchets verts dans les déchetteries. Ces déchets sont ensuite acheminés sur les plates-formes de compostage de Dives (Agri Compost Dives) et de Monchy-Humières (SEV). Ces deux entreprises installées sur le territoire offre un potentiel de valorisation de la filière déchets verts.

La gestion des déchets sur le territoire

La communauté de communes du Pays des Sources adhère au SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) qui assure la collecte, le recyclage, la valorisation et le traitement des déchets sur une grande partie est du territoire de l'Oise. Il dispose en effet d'un vaste réseau de collecte avec 20 déchetteries, d'un centre de tri et de valorisation énergétique des déchets situé à Villers-Saint Paul et des moyens d'acheminements des déchets et assimilés par train.

Les déchetteries du Pays des Sources sont situées à Ressons-sur-Matz et à Lassigny, elles récoltent, à deux, plus de 3000 tonnes de déchets par an dont plus d'un tiers de déchets verts.

La déchetterie de Ressons-sur-Matz reçoit environ 1200 tonnes de déchets par an, répartis sur les 11 500 visiteurs. On atteint donc un dépôt moyen de 100 kg par visite. On remarque également que les déchets verts et les gravats sont majoritaires (plus de 350 tonnes par an) devant le bois et les encombrants (respectivement 70 et 90 tonnes par an).

Sur le territoire du Pays des Sources, la collecte des ordures ménagères et des déchets « triés » à l'initiative des habitants se fait au porte à porte de façon hebdomadaire ou bi-hebdomadaire. Les encombrants sont collectés sur rendez-vous et sont orientés vers la recyclerie de Noyon (seuls les objets réutilisables sont collectés).

La déchetterie de Lassigny accueille plus de 15 000 utilisateurs par an pour un dépôt moyen de 120 kg par visite. Elle reçoit donc un peu plus de 2000 tonnes de déchets sur une année. Les déchets verts sont également majoritaires (plus de 750 tonnes/an) suivis des gravats et des encombrants (380 tonnes/an chacun), puis du bois et de la ferraille (respectivement 280 et 97 tonnes/an).

En 2008, les déchets ménagers représentent 335 kg/habitant, soit moins que la moyenne nationale (365 kg/habitant environ). En 2005, plus de 8000 tonnes de déchets ont été collectés contre moins de 7000 tonnes en 2008. La production de déchets est donc en régression sur le territoire, s'inscrivant ainsi dans les objectifs du Grenelle de l'Environnement et du nouveau plan départemental. Cela est d'autant plus remarquable que, dans le même temps, le nombre d'habitants sur le territoire a continué d'augmenter à rythme assez soutenue par rapport à la moyenne départementale.

Les habitants du Pays des Sources peuvent également utiliser les déchetteries voisines des intercommunalités adhérentes au SMVO. La déchetterie de Clairoix située en limite sud-est du territoire, près de Compiègne, est fréquentée par bon nombre d'habitants de la frange sud.

À noter le projet de création d'une déchetterie à Écuvilly qui reste à confirmer, au regard de l'évolution des déchets collectés sur les déchetteries existantes. Elle aurait l'avantage d'offrir un point de collecte plus proche aux habitants du nord du territoire.

La valorisation des déchets

Déchetterie de RESSONS SUR MATZ

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mal	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Déchets Verts	Tonnes	7,66	14,48	4,48	49,60	51,22	45,90	36,28	35,66	52,10	37,52	32,44	11,50	378,84
Terres et Gravats	Tonnes	6,90	16,04	22,16	52,88	44,22	37,17	41,98	41,98	35,60	31,06	30,56	10	370,55
TVE = Encombrant non incinérables	Tonnes	8,72	9,54	3,42	18,88	16,41	7,20	4,99	4,99	17,48	16,42	14,90	10,60	133,55
TVI = Encombrant incinérables	Tonnes	0,00	0,00	0,00	6,58	12,36	6,28	10,02	11,26	8,42	5,78	9,24	7,96	77,90
Bols	Tonnes	5,40	8,40	5,22	8,70	11,55	6,19	8,02	9,09	4,16	6,86	13,14	5,48	92,21
Cartons	Tonnes	0	4,78	0	2,50	1,46	2,50	0	1,26	0	2,44	0	0	14,94
Ferrailles	Tonnes	3,70	3,88	4,00	3,10	0	0	0	6,46	4,12	6,18	3,46	3,70	38,60
DDM (hors batteries) Déchets dangereux des ménages	Tonnes	0,38	0,18	0,96	0,83	0,86	0,25	0,87	1,17	0,81	0,75	0,58	0,17	7,80
Batteries	Tonnes	0,29	0	0	0,41	0,33	0,34	0,30	0,43	0,17	0,21	0,22	0,00	2,70
D3E = Déchets d'équipements électriques et électroniques	Tonnes	2,15	3,81	2,09	3,85	4,06	1,89	2,99	2,81	3,30	1,59	3,84	2,62	35,01
Piles usagées	Tonnes	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0,63
Huiles moteur	Tonnes	0	0,90	0	0	0,90	0	0	0,63	0	0,86	0	0	3
Textiles	Tonnes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Total	Tonnes	35,39	62,01	42,34	147,34	143,37	107,71	105,45	116,36	126,16	109,66	108,38	52,03	1 156,19
Nombre de visite		502	658	639	1 196	1 389	1 196	1 120	1 276	1 096	960	884	589	11 505
Ratio par visite	kg/visite	70,49	94,24	66,25	123,19	103,22	90,06	94,15	91,19	115,10	114,23	122,60	88,33	100,49

Les emballages (caissette jaune) :

2003	2004	2005	2006	2007	2008
406.51 t	415.70 t	435.09 t	358.60 t	435 t	430 t

Les journaux magazines (caissette bleue) :

2003	2004	2005	2006	2007	2008
503.65 t	551.98 t	467.65 t	497.04 t	535 t	529 t

Les ordures ménagères :

2003	2004	2005	2006	2007	2008
8208 t	7657 t (+524 t d'encombrants)	6497 t (+ 667 t d'encombrants)	5657 t (+ 549 t d'encombrants)	5585 t (+ 504 t d'encombrants)	5515 t (+ 498 t d'encombrants)



Les filières de valorisation

Les déchets collectés au porte à porte et en déchetterie suivent ensuite un cycle de valorisation ou de recyclage qui remplit les objectifs environnementaux en termes de gestion des déchets. Le programme multi filières VERDI du SMVO a été créé en 1996 afin de trouver des solutions de gestion du transport, du recyclage et du traitement des déchets au sein d'un territoire de plusieurs intercommunalités, il est construit autour de 5 maillons essentiels qui sont :

- Le transport par voie ferrée des déchets vers le centre de traitement principal de Villers Saint Paul (depuis Noyon pour le Pays des Sources).
- La valorisation matière à travers le tri et le recyclage des emballages et journaux-magazines dans les usines de transformation.
- Le service de déchetteries pour les déchets particuliers (encombrants, déchets électriques, amiante, déchets verts, etc.).
- La valorisation organique par l'utilisation de plates formes de compostage et la valorisation du compostage individuel auprès des habitants.
- La valorisation énergétique pour les déchets non recyclables grâce au centre de valorisation de Villers Saint Paul.

Plus d'informations sur le SMVO et le programme VERDI sont disponibles sur le site internet www.smvo.fr.

La tri sélectif à la source et la valorisation des déchets qu'il permet (notamment par recyclage) est bien en place sur le territoire et donne des résultats satisfaisants. A, cependant, été évoqué par quelques élus rencontrés dans le cadre des enquêtes communales, un matériel de collecte pour le tri sélectif, pas toujours adapté aux différentes situations locales (famille nombreuse, personne seule, etc.).

Tendances en cours - Enjeux :

- Une gestion des déchets déjà performante, mais devant intégrer les objectifs nationaux et locaux de baisse de la quantité, dans un contexte d'un territoire pouvant connaître une croissance démographique significative dans les 20 années à venir créant autant de nouveaux déchets à gérer.

Enjeu : fixer des objectifs à atteindre en termes de quantité de déchets produits, à collecter et à éliminer, dans un contexte de croissance démographique.

Propositions d'orientations et questions auxquelles le projet d'aménagement devra répondre :

- Poursuivre les actions engagées en ce qui concerne la gestion des déchets en anticipant sur les besoins à moyen et long terme (nouveau site de déchetterie, gestion des déchets spécifiques, etc.) en lien avec le SMVO.